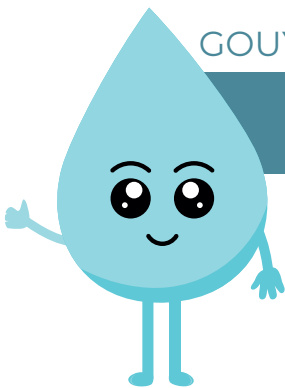


TRAVAUX DE DECEMBRE 2023 A MARS 2024



Ces travaux s'inscrivent dans un programme de lutte contre l'érosion et le ruissellement agricole dans le cadre de la compétence GEMAPI*.

Il s'agit d'implanter des ouvrages d'hydraulique douce*, principalement des haies et des fascines*.

Ces travaux sont réalisés en régie.



POSE DE FASCINES :

- Terrassement d'une tranchée de 25 à 30 cm de profondeur
- Mise en place de 2 rangées de pieux de saules vivants
- Mise en place de fascines de saule compactées entre les 2 rangées de pieux
- Remblaiement de terre végétale
- Ligatures
- Plantations de boutures de saules complémentaires

COÛT DE L'OPÉRATION TRAVAUX :

4 886,67 €TTC hors main d'oeuvre

QUELS SONT LES BIENFAITS DU CHANTIER ?

- Lutter contre l'érosion des sols et éviter ou réduire les coulées de boue
- Limiter l'impact du ruissellement et les inondations en aval
- Réparer les talus et fixer les ravines
- Protéger et compléter les ouvrages structurants comme les fossés ou les bassins de rétention
- Améliorer le paysage et la biodiversité

***GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

***Hydraulique douce** : succession de petits aménagements basés sur des techniques végétales qui, mis bout à bout, permettent de limiter l'érosion et les inondations pour des événements climatiques réguliers (exemples : haies, fascines, bandes enherbées).

****Fascine** : fagots de branches enchevêtrées entre 2 rangées de pieux.



coursdeau@agglo-lenslievin.fr

03.21.79.07.90